

LE MARAIS POITEVIN

ses paysages,
ses architectures...

volumes

matériaux

lumière

réglementation

couleurs

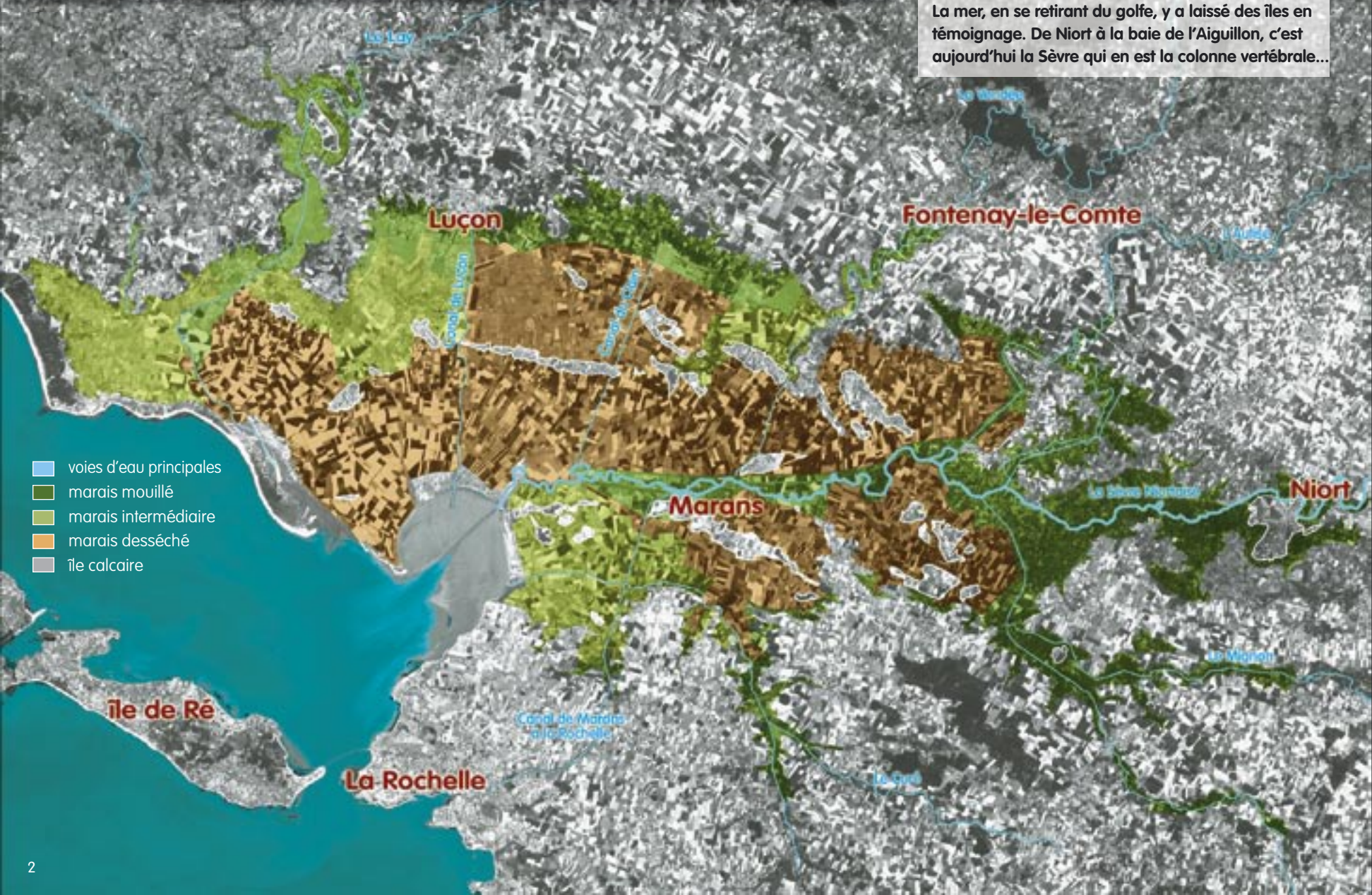


Construction neuve, réhabilitation,
ou simple aménagement extérieur...
vous avez une idée ?

Quelques conseils
pour mener à bien votre projet

LE MARAIS POITEVIN VU DU CIEL

Le Marais poitevin est un territoire unique.
La mer, en se retirant du golfe, y a laissé des îles en témoignage. De Niort à la baie de l'Aiguillon, c'est aujourd'hui la Sèvre qui en est la colonne vertébrale...



- voies d'eau principales
- marais mouillé
- marais intermédiaire
- marais desséché
- île calcaire



Apprendre à regarder...
...nos bourgs, nos villages, nos paysages,
c'est l'enjeu de ce guide qui s'adresse à tous les habitants,
ainsi qu'à tous les acteurs du territoire.

Ce qu'était le Marais hier, ce qu'il est aujourd'hui
et ce qu'il sera demain... devient l'affaire de tous.

Nous héritons d'un patrimoine commun,
nous l'aimons, et nous souhaitons le partager
avec tous ceux qui sont sensibles
à l'âme maraîchine.

Les formes, la lumière, les couleurs et les matières
participent à cette culture dont nous sommes redevables.

Bourgs, villages, paysages portent cette identité.

L'architecture...

Une histoire de regards et de points de vue.

Regarder, bien ressentir les lieux,
mieux les observer pour enfin les comprendre
et réaliser le projet qui nous tient à coeur...

Voilà l'histoire d'une oeuvre réussie.

Regardez.....	p. 04
Habiter le Marais.....	p. 05
Vivre.....	p. 06
Un projet ? Des besoins, des envies.....	p. 07
Votre projet.....	p. 08
Imaginez.....	p. 09
Anticipez.....	p. 10
Patiencez.....	p. 11
Partagez.....	p. 12
Les énergies.....	p. 13
Respectez les volumes.....	p. 14
Faites entrer la lumière.....	p. 15
Osez les couleurs.....	p. 16
Créez vos ambiances.....	p. 17
Réinterprétez ?.....	p. 18
En résumé.....	p. 19

Ségolène Royal

*Présidente
du Syndicat mixte du parc
interrégional du marais poitevin*

REGARDEZ...

Regardez les paysages qui composent le Marais : paysage ouvert, à dominante horizontale des **marais desséchés**, ou vertical, fermé par le rythme des arbres bordant les conches des **marais mouillés**...

Paysage ouvert des
marais desséchés



Ces paysages divers et variés témoignent, à travers une gestion de l'eau particulière, d'un formidable **travail humain** : les marais desséchés sont le résultat de politiques d'aménagement fortes initiées par les abbayes. Les canaux et le parcellaire des marais mouillés sont le reflet d'aménagements à plus petite échelle initiés par des paysans.



Une conche bordée de peupliers et de
frênes têtards dans les marais mouillés

C'est aussi l'homme qui a implanté les bourgs du territoire sur les anciennes îles ou à l'interface de la plaine et du Marais pour se protéger des inondations.



Une écluse à Bazouin



Une ancienne île : Le Rocher de la Dive

Observez...

...la végétation, les couleurs, la présence de l'eau, mais aussi le relief (anciennes îles) ainsi que le bâti. C'est l'ensemble de ces éléments qui font les paysages et l'identité de ce territoire.



HABITER LE MARAIS

Les formes du bâti traditionnel sont adaptées à l'environnement : les "cabanes" des marais desséchés sont massives et basses pour offrir une meilleure résistance au vent.



Cabane des marais desséchés

Ces constructions sont également le résultat des savoir-faire et techniques de l'époque, en lien avec les matières premières disponibles : à l'exception de la pierre calcaire (moellons et pierre de taille), les matériaux étaient produits sur place : bois de peuplier pour la charpente et le bardage, tuiles supportées par des bottes de roseaux et fabriquées à partir de l'argile locale, le bri...



Vers Marans, sur la Sèvre, autre version de la cabane

Enfin, ces habitats sont le reflet d'un mode de vie rural : les hangars appelés "balets" des marais mouillés permettaient d'abriter le matériel agricole, le fenil (sorte de grenier ouvert), de stocker le foin.



Tuile canal ou tête de botte

Le fenil des maisons des marais mouillés permettait de stocker les récoltes acheminées par voies d'eau.

Et aujourd'hui ?



Cabanes des marais desséchés



De la barque aux cabanes des marais mouillés

L'architecture du Marais, c'est celle des habitations traditionnelles, mais aussi celle que vous composez à travers vos projets.

En tant qu'habitant, c'est vous qui continuez cette histoire et agissez sur le territoire.

C'est profiter des commerces et services à proximité, mais aussi des **espaces publics** : la place du marché, le parvis autour d'un monument...

Bien choisir sa maison, c'est aussi bien choisir son cadre de vie !

La haie végétale donne une harmonie à l'ensemble bâti.



Le muret peut également marquer la limite entre l'espace privé et public.



Observez la position des bâtiments (implantation) par rapport à la rue. Dans les bourgs du Marais, c'est **l'alignement** des constructions qui donne une unité à l'ensemble bâti. Quelquefois c'est la **continuité** d'un mur qui crée une perspective et des points de fuite...

Respectez ces alignements, prolongez les murs, haies ou tout autre élément qui tissent un lien avec l'existant. La manière dont un bâtiment sera implanté (par rapport au **relief**, à **l'orientation**, aux **autres bâtiments**, à **la rue**, à **l'eau**...) déterminera toute l'identité de l'ensemble du village, du bourg, de la ville...

Il est quelquefois plus facile d'adapter un bâtiment existant à d'autres usages, de le transformer, plutôt que d'intégrer une nouvelle construction au paysage.



Vous voulez une maison adaptée à votre personnalité ?
Réfléchissez à vos goûts, mais aussi à votre mode de vie...



L'implantation, c'est la manière dont le bâtiment est positionné :

- sur la parcelle
- par rapport à la rue, aux voies d'eau...

Implantation qui ne respecte pas l'existant, et ne permet pas d'utiliser la parcelle

Implantation qui s'intègre à l'existant ; on profite mieux de la parcelle

Implantation qui s'intègre à l'existant, et permet de profiter du terrain. A voir en fonction du relief, des accès à la parcelle...

UN PROJET ? DES BESOINS, DES ENVIES

Parlez-en !



Une manière d'entrer...

Comment occupez-vous la maison selon les moments de la journée ?
Où passez-vous le plus de temps ?
Dans quelle(s) pièce(s) recevez-vous ?...

Ces réponses vont en partie constituer le **"programme"** de conception de la maison. Vos habitudes, mais aussi vos rêves en feront partie. Mettre des mots sur vos attentes permettra ainsi de définir ce **"programme"**.



... de profiter du jardin...

Regardez d'autres maisons, observez-les : et mettez des mots sur ce qui vous plaît... *L'environnement où elle se trouve, son confort (de grands espaces, de la lumière...), la qualité des matériaux (une maison en bois...), l'emploi d'énergies renouvelables...?*

Contacts :

- **Le C.A.U.E.** (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement) de chaque département, voir les documents du C.A.U.E. 79 : "Des clés pour concevoir un projet de maison" et "Volumétrie des maisons en Deux-Sèvres".
- **L'A.D.I.L.** (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) de chaque département, pour des conseils gratuits sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers du projet. Allez aussi faire un tour sur le site : www.anil.org
- Consultez également le site de **l'A.N.A.H.** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) : www.anah.fr

Regardez votre projet dans son environnement : celui-ci ne se limite pas à la parcelle. Il s'agit également de tenir compte des alentours (relief, végétation, présence d'une conche...), on parlera alors de **site**.

Pensez votre maison en terme d'**espaces** et réfléchissez à leurs articulations (je veux pouvoir cuisiner tout en surveillant les enfants qui jouent dans le salon, prendre mon bain en regardant le paysage...).

Le C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est un service gratuit destiné aux particuliers et aux collectivités. N'hésitez pas à contacter leurs équipes dès les premières idées. Ils vous fourniront de précieux conseils sur l'intégration architecturale et paysagère du projet.

Les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) ainsi que les D.I.R.E.N. (Direction Régionale de l'Environnement) peuvent également être consultés gratuitement à titre de conseil. (voir page suivante)

VOTRE PROJET...

Se situe-t-il près d'un monument historique ?

Les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. Un projet à moins de 500 mètres à partir d'un monument classé ou inscrit est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.). Celui-ci intervient au sein du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.).



Vous avez dit monument historique ?

Fait-il partie du site classé du Marais poitevin ?

Un projet situé dans un site classé (à priori inconstructible) est soumis à l'autorisation du ministre de l'environnement. Certains travaux mineurs peuvent être autorisés par le préfet, les autres sont soumis au ministre chargé des sites après avis de la commission départementale des sites (composée d'élus, d'associations, du S.D.A.P., de la D.I.R.E.N. ...). Attention, les délais d'instruction en site classé peuvent atteindre 6 à 8 mois. En site inscrit, un projet (toute modification) fait l'objet d'une consultation de l'A.B.F. qui doit alors émettre un avis.

Une implantation typique en bordure de conche...



La commune dispose-t-elle d'une Z.P.P.A.U.P. ?

(Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). C'est l'Architecte des Bâtiments de France qui vérifie la conformité des projets avec les dispositions de la Z.P.P.A.U.P. établie conjointement par la commune et par les services de l'Etat.

Le bourg, ses places, ses monuments...

Pensez-y !

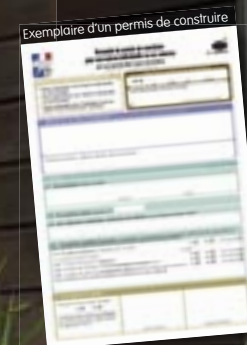
S'agit-il d'un ajout de surface, de changement de destination du local ?

Selon les cas, un permis de construire ou une simple autorisation sera nécessaire. Ces autorisations sont délivrées en mairie après instruction de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.).

Rencontrez, avant de déposer le permis, l'instructeur des permis de construire (de la subdivision de l'équipement ou de la mairie), ou encore

l'architecte conseiller du C.A.U.E.

Cet échange préalable permettra d'améliorer votre dossier.



IMAGINEZ...



Montage d'une maison à ossature bois

- *Le terrain est-il constructible ?*
- *Est-il raccordé au réseau d'assainissement, d'eau et d'électricité ?*
- *Ce raccordement est-il prévu à long terme ?*
- *Comment ?*

Le **certificat d'urbanisme**, également délivré en mairie, précise ces informations sur une durée d'un an.

- *Quelles règles s'appliquent à votre terrain ?*
- *Quels projets seront susceptibles de s'implanter autour de votre maison ?*

Prenez connaissance en mairie des **règlements d'urbanisme**. Il s'agit le plus souvent du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) ou du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui vient le remplacer, ou encore de cartes communales. Le cas échéant, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique.

Ces documents vous permettront de savoir s'il existe des règles quant à l'implantation du bâtiment sur le terrain, son volume, les matériaux à utiliser.

Contacts :

- La **mairie** de votre domicile pour retirer un dossier de permis de construire, consulter les règlements d'urbanisme.
- La **DDE** de chaque département pour connaître la subdivision dont vous dépendez.
- Le **S.D.A.P.** pour rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France de votre département, en conseil, dans le périmètre d'un monument historique, du site classé ou inscrit.
- La **D.I.R.E.N.** de votre région, dans le cas du site classé ou inscrit.

Respecter le règlement ne suffit pas à faire un bon projet. **Le terrain : est-il en pente ? Comment peut-on tirer parti de cette donnée ? Quelles vues voulez vous avoir sur la rue, le jardin, le paysage ?**

N'oubliez pas que c'est toujours le bâtiment qui va s'adapter au terrain, et non le contraire...

Profitez...

...des premiers rayons de lumière dès le petit-déjeuner en ouvrant la cuisine à l'est.
Bien implanter sa maison, c'est l'orienter selon la course du soleil mais aussi selon les vents dominants, et la pluie.

Vous voulez un grand jardin ?



La conservation de l'ancien mur permet de différencier un jardin privé à l'arrière de la maison.

Implanter la maison en bordure de voie permet de se réserver un espace privé plus important. Le rapport entre le bâti et le terrain détermine les espaces extérieurs : jardin, potager... ainsi que les accès.



L'accès à la maison est marqué par des lattes en bois.

Mettez-vous à la place de quelqu'un qui arrive chez vous :
- **que doit-il voir ?** (la boîte aux lettres, la sonnette...),
- **que faut-il cacher ?** (le fil à linge, le compost...)

ANTICIPEZ...



L'avancée de toit permet d'amener de la lumière à travers de grandes baies vitrées.

La maison est vivante: elle doit pouvoir évoluer, s'agrandir au fur et à mesure des besoins (naissance, départ des enfants...).
Elargir les portes, supprimez les marches et être généreux dans l'aménagement intérieur (dégagement, disposition des sanitaires, leur hauteur...), c'est rendre sa maison accessible et sûrement plus pratique : avec une poussette, les plans inclinés sont également plus praticables que les marches !



AVANT D'AGRANDIR

Vous voulez ajouter un espace lumineux à votre maison ?

Pensez à modifier les attributions des pièces ou bien à réaliser une véritable extension qui s'intégrera plus facilement...

Prolongez les toitures avant d'en raccorder de nouvelles.



C'est la végétation qui habille la maison.

Attendez...

Tout ce qui constitue les abords de la maison (murets, clôtures, plantations...) constitue l'image de la maison. Mettez-vous donc à la place du promeneur qui regarderait votre maison.

Que voit-il ?



Contraste d'une couleur soutenue par rapport aux nuances d'un bardage bois naturel.

Utilisez des matériaux qui changent d'aspect au fil du temps, du soleil, de la pluie. C'est souvent leur "patine" qui les intègre au paysage.

PATIENTEZ...

Le paysage, c'est tout ce que vous allez donner à voir... c'est par exemple le mur en parpaing qui restera inachevé.

Et pourquoi pas une haie ?

Plantez l'arbre qui fera de l'ombre en été et rafraîchira la maison... et celui qui abritera la cabane des enfants.

Le jardin vu
de la maison



Couleurs automnales...



Un coin ombragé

COMPOSER VOTRE JARDIN

Adapter la forme (arbre, haie, pelouse, plante grimpante, potager, verger...) ainsi que l'espèce à l'usage recherché :

- *Protéger du vent, du bruit ?*
- *Isoler des regards ?*
- *Offrir un point de vue agréable ?*
- *Disposer d'un coin de détente, ombragé ?*
- *Bénéficier du parfum des herbes aromatiques lorsque la maison est ouverte, l'été ?*
- *Profiter des récoltes (légumes, arbres fruitiers) ?*

Appréciez les espèces !

Choisir des espèces locales, c'est aussi s'assurer de leur bonne croissance. Pensez aux saisons : les espèces à feuillage caduque (contrairement au persistant) ne protégeront pas du regard toute l'année !

Contacts :

■ Consultez la plaquette du Conseil Général des Deux-Sèvres "guide de plantations des arbres et des haies".

■ L'affiche : "Planter dans le marais", ainsi que les fascicules : "Jardins de lotissement" sont disponibles au C.A.U.E. de Vendée.

PARTAGEZ...



Un jardin bordé par la conche toute proche

Ne pas “cultiver” tout votre terrain, c’est garantir la diversité des espèces : le vieux tronc creusé ou le tas de bois au fond du jardin va rapidement abriter insectes, hérissons, belettes et oiseaux. Les murets de pierres sèches, quant à eux, abriteront les insectes qui constitueront leur nourriture.



Les oiseaux ont besoin de cavités pour se reproduire.



Une intégration douce du nichoir

Vous ne voulez pas être dérangés par les nids spontanés des oiseaux ?

Réservez-leur un endroit spécifique où ils pourront nicher.

Vous avez une vieille grange, des dépendances en pierre apparente : conservez-les en état sans boucher les interstices entre la toiture et la tête de mur. Un vieux bâtiment en crépi : laissez-y les trous.

Contacts :

Pour identifier les espèces d’oiseaux et bénéficier de conseils liés à leur accueil, contactez :

■ La Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.)

- de Vendée

- de Charente-Maritime

voir le site : www.lpo.fr

■ ou le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (G.O.D.S.).

voir le site : gods.free.fr

Accueillez-les !

Planter des clous sur le côté des poutres dans une grange permet aux hirondelles (et autres oiseaux) de venir nicher à l’emplacement prévu.

Lorsque la construction ne le permet pas, des nichoirs peuvent être installés. Selon les espèces, ils ont des formes et des emplacements différents.

Gardez un accès aux combles pour les chauve-souris l’été (reproduction), aux caves l’hiver (hibernation) !



Laissez pénétrer les rayons du soleil dans la maison...

Economiser les énergies, c'est d'abord bien concevoir sa maison.

Organisez les pièces de vie en fonction de la course du soleil pour pouvoir bénéficier du maximum de lumière naturelle.

Protégez-vous du soleil l'été tout en profitant de ses apports l'hiver : une avancée de toit permet d'éviter les surchauffes d'été devant les baies vitrées orientées au sud de la maison.

Plantez une végétation caduque devant ces mêmes baies : elle laissera passer le soleil bas de l'hiver.

Votre maison est-elle protégée de l'humidité, bien isolée et ventilée ?



Contacts :

l'A.D.E.M.E. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de chaque région a des relais : **les points info énergie** où les particuliers bénéficient de conseils sur les techniques, éventuellement les subventions... Retrouvez leurs coordonnées sur le site www.ademe.fr.

Une maison bioclimatique, c'est une maison bien conçue : le décroché de la façade permet de tempérer la maison.

Privilégiez les ressources naturelles :

la **géothermie** (utilisation de la chaleur contenue dans le sol) ou encore **l'énergie solaire**, pour chauffer la maison (planchers chauffants).

L'eau chaude sanitaire ? le chauffe-eau solaire la produit également. Pour compléter l'installation, le chauffage au **bois** fournira l'appoint de chaleur nécessaire.

Attention à l'intégration des panneaux solaires en toiture : privilégiez la pose en faîtiage de toit ou pensez à les installer directement dans le jardin.



Exemple de capteurs intégrés en façade - Architecte : Durand-Ménard-Thibault, La Roche-sur-Yon

RESPECTEZ LES VOLUMES



Jeu de transparence entre intérieur et extérieur...



La pente du toit suit la pente naturelle du terrain.

Le volume, c'est l'ensemble formé par les murs et la toiture. C'est également ce qui donne leurs qualités aux espaces : un grand volume donne un effet monumental, un volume plus petit sera plus intime...

LES TOITURES

Dans le Marais poitevin, les pentes de toits sont faibles (généralement de 30 à 40 %, soit 15 à 25°). Les volumes sont simples, ouverts (fenils, balets) ou fermés (habitations). Seules quelques maisons bourgeoises, à étage, bénéficieraient de toitures plus élaborées : une manière de témoigner de la richesse de leur propriétaire !

Un village vu d'avion ou la diversité des volumes



Simplifiez !

Vous voulez modifier un élément bâti ?

Regardez les volumes.
Distinguez-les.

Sont-ils ouverts (hangars, granges...) ou fermés (ensemble murs-toitures) ?

- Ouvrez-les (pour bénéficier de grandes baies vitrées),
- Fermez-les (pour transformer une grange en maison),
- Ou prolongez-les (faire un abri, tempérer une façade)...avant d'en ajouter de nouveaux !

Lorsque vous faites construire, n'oubliez pas que plus un volume est simple, plus il est facile à isoler, et donc, plus économique !



Réhabilitation : les volumes ont été ajourés (baies vitrées), ou fermés (bardage bois vers le jardin)
Architecte : Jeannick Lamy, Saint-Georges-de-Rex

FAITES ENTRER LA LUMIERE



La manière dont la maison est éclairée (grandes baies contemporaines, fenêtres traditionnelles, second jour à travers une pergola...) détermine toute la vie à l'intérieur de la maison : la manière dont on y rentre, comment on passe d'une pièce à l'autre...

Différents points de vue
sur l'intérieur de la maison

Architecte : François Chevallereau, Niort



L'ambiance lumineuse se traduit en façade.



Une grange transformée en gîte
Architecte : Bernard Crozel, GrandLandes

Attention aux proportions !

Vous voulez créer une nouvelle ouverture ?

Regardez d'abord quelles en sont les conséquences en façade.

Envisagez les différents cas de figures (taille du percement, ses proportions) afin de choisir la solution la plus adaptée : apporter de la lumière tout en respectant la façade avec ses alignements et symétries existantes.

Les fenêtres plus hautes que larges sont bienvenues en restauration mais il est toujours nécessaire d'adapter la taille des percements à l'ensemble du volume du bâtiment.

LES PERCEMENTS

C'est le rapport d'un vide (fenêtre, porte) dans un plein (façade, mur). Il faut d'abord préciser quel usage on veut tirer de cette ouverture : circuler, voir à travers, amener de la lumière, aérer...

Cela va déterminer les proportions et la taille de l'ouverture, ainsi que sa position en façade.

OSEZ LES COULEURS



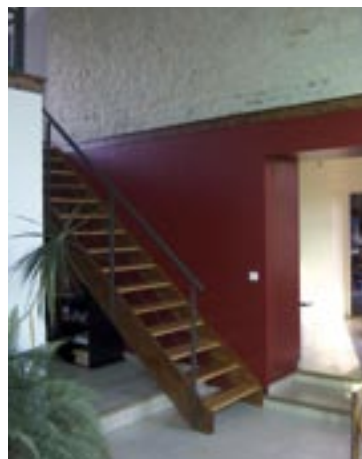
La végétation apporte elle aussi de la couleur à la maison !

LES COUVERTURES

Les matériaux (tuiles creuses, tiges de botte ou tuiles canal, ardoise, ou encore métal...) ont une couleur.

LES ENDUITS

Les maisons traditionnelles étaient construites en moellons protégés par un enduit quelquefois coloré. Le travail de la pierre (chaînages, corniches...) était ainsi mis en valeur en façade. Seuls les bâtiments de service et les murs de clôture étaient en pierre apparente. Faire apparaître les moellons aujourd'hui ne relève donc que d'un effet de mode !



Et pourquoi pas un mur rouge ?

LES MENUISERIES

Les montants doivent être adaptés à la recherche de la lumière. Plus l'ouverture est importante, plus la menuiserie doit être discrète (baies vitrées contemporaines...).

Dans le cas d'une ouverture traditionnelle (toujours plus haute que large), le dessin de l'élément (fenêtre, porte) sera mis en valeur par la couleur.



Enduit, volets, menuiseries et même soubassement et encadrement... chaque élément porte une couleur.

Composez !

Utilisez des formes simples et adaptez la couleur à l'environnement (mélanger des **tuiles** de nuances différentes évite l'uniformisation de la couverture).

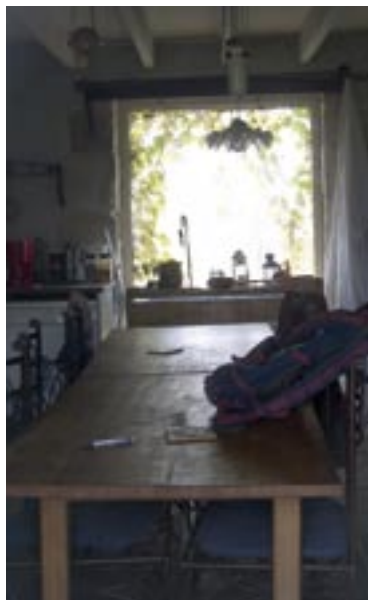
Adaptez l'**enduit** à la surface à recouvrir : un enduit au ciment n'est pas adapté aux maçonneries de pierres calcaires de la région. Mettez en œuvre un mortier composé de chaux naturelle et de sable de carrière.

Les **menuiseries** de couleurs neutres (tonalité moyenne ou sombre) s'adaptent bien au bâti traditionnel. Pour une ouverture contemporaine (en alu ou acier pré-laqué), privilégiez les couleurs sombres.



Un bardage bois qui porte la marque du temps.

CRÉEZ VOS AMBIANCES...



L'ambiance, c'est aussi à l'intérieur !



La ferronnerie donne le ton.

L'ambiance est définie par les volumes, la lumière, mais également par la qualité des matériaux utilisés et les détails mis en œuvre, leurs couleurs...

La **simplicité des volumes**, la mise en œuvre de matériaux locaux font la qualité du bâti traditionnel. Les **bardages** (traditionnellement verticaux), les **piers** carrés des **volumes ouverts** (balet, fenil...) font référence à cette architecture rurale. Le travail de la **pierre** (chaînages, frontons, corniches...) est présent sur les édifices les plus prospères, notamment dans les bourgs. Le **détail** est toujours adapté à l'ensemble de la tonalité du bâtiment (serrurerie et ferronnerie plus ou moins travaillées selon la nature de la construction).



De la maison vers le jardin...

Contacts :

■ **Passionnés de vieilles pierres ?**

Contactez l'association Maisons paysannes de France de votre département. Voir le site : www.maisons-paysannes.org

■ **Vous vous intéressez aux maisons contemporaines ?**

La revue bimestrielle "à vivre" est disponible en kiosque.

■ **Sur la restauration...**

La plaquette : "Le Marais poitevin des Deux-Sèvres, regard sur notre patrimoine" du syndicat de Pays du Marais poitevin des Deux-Sèvres est toujours disponible (05.49.04.65.94).

Harmonisez...

Avant d'intervenir sur un bâtiment, il s'agit d'identifier son ambiance, ses qualités, ou au contraire son manque d'identité... et de choisir un parti pris : **le projet s'inscrit-il dans la tradition ou sera-t-il de tonalité contemporaine ?**

Veillez à l'équilibre des couleurs, des matériaux sur l'ensemble du volume bâtiment.

Regardez toujours un élément (exemple d'une gouttière) par rapport à son contexte (l'ensemble de la construction) : **se mettent-ils en valeur ?**



Le bois et le métal apportent une dimension contemporaine aux maisons d'aujourd'hui.

RÉINTERPRÉTEZ ?



Une entrée mise en valeur par un appareillage contrastant avec le reste de la façade.

Architecte : Lancereau et Meyniel, Poitiers



Réhabilitation d'une architecture traditionnelle en gîte

Architecte : Christophe Bertrand, Fontenay-le-Comte

L'architecture traditionnelle constitue l'identité locale.

Comment alors s'inspirer de la tradition tout en y intégrant confort, matériaux, et techniques actuels ?

Réinterprétez les volumes, les matériaux, les techniques traditionnels pour concevoir votre maison :

UN JEU DE VOLUMES ?

Inspirez-vous des maisons traditionnelles du marais mouillé, et des grands volumes des granges et balets !

UNE CHARPENTE ?

Le remplacement d'une charpente traditionnelle par des éléments métalliques, plus fins pour la même résistance, a permis de gagner de la hauteur...

UNE TECHNIQUE ?

L'architecture contemporaine peut s'inspirer des usages locaux. C'est en allant visiter l'atelier d'un batelier que l'architecte Hervé Beaudouin (Niort) a pensé à utiliser le goudron qui protège le fond des barques... sur un bardage bois ! protection et intégration discrète dans le paysage assurées.



Une construction originale en inox et bois

Architecte : Catherine Bouvard, Nantes

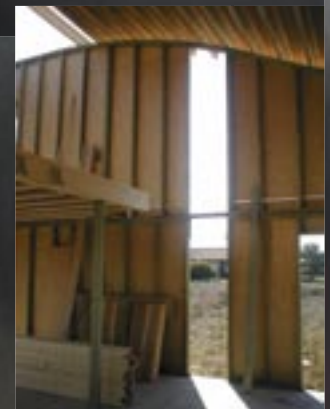
Faites parler les matériaux !

Faites place aux matériaux d'aujourd'hui pour réaliser un vrai projet contemporain !

Au-delà de son aspect, le **métal** est un matériau qui, à la fois mur et toiture, permet de couvrir les surfaces les plus complexes (maisons de ville où l'emprise est limitée).

Le **bois** quant à lui s'utilise autant en bardage qu'en ossature : les avantages ?

- une bonne isolation thermique (des murs peu épais donc un gain en terme de surface).
- la facilité du montage (et donc un chantier moins long que pour une maison maçonnée) !



Construction d'une maison en bois
Architecte : Christophe Rivalland, La Rochelle



Verre et vert !
Menuiseries et végétation se confondent...

VOUS ALLEZ RÉHABILITER ?

Observez attentivement le bâti existant. Reconstituez son volume. Faites l'inventaire des matériaux utilisés. Distinguez les éléments constructifs (murs porteurs, chaînages...) des éléments décoratifs (bandeaux, encadrements...).

Regardez toujours le bâtiment dans son environnement (jonction de toitures, dalles de pierre au sol, pierre d'évier...). Distinguez alors quels sont les éléments en état d'être conservés, celui (ceux) significatifs de l'architecture locale.

Comment le(s) mettre en valeur ?



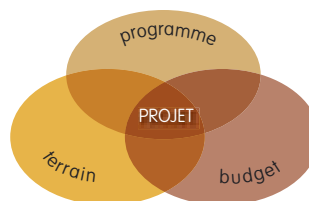
Faites des équipements utiles de beaux objets !
Le poêle est intégré à l'aménagement intérieur.

VOUS DÉSIREZ FAIRE CONSTRUIRE...

Regardez autour de vous, essayez de comprendre ce qui donne leurs qualités aux constructions (*le volume, le traitement de la lumière, les matériaux mis en œuvre ?...*).

Dégagez des priorités (une maison ouverte sur le jardin, du bois, du solaire...) à votre projet plutôt que de l'envisager comme un collage d'éléments particuliers (une boulite, une arcade...).

Faire construire demande un investissement important : le maître d'ouvrage, c'est vous ! A vous de faire vos choix !



Le projet, c'est d'abord un programme (vos besoins, vos envies), appliqué à un **terrain** particulier, à des **règles** spécifiques, aux matériaux et **techniques** disponibles, ainsi qu'à votre **budget**. Plus le programme sera précis et détaillé, plus le résultat (le projet) sera adapté !



Une "maison à balet"

L'architecte fait le relevé de l'existant, analyse les lieux et propose des esquisses. Il traduit dans l'espace votre programme. Vous bénéficierez alors d'un projet adapté au paysage dans lequel vous vous insérez, ainsi qu'à votre mode de vie.



Contacts :

- Le site www.architectes.org permet d'accéder à l'annuaire des architectes, et d'obtenir leurs coordonnées sur toute la France.
- Vous cherchez un artisan près de chez vous ? Consultez le site : www.artsans-du-batiment.com

CONTACTS...

**Pour des conseils en architecture et paysage :
(construction neuve et restauration)**

VENDEE

C.A.U.E. Vendée
16 cours Bayard
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 37 44 95
www.caue85.com

DEUX-SÈVRES

C.A.U.E. Deux-Sèvres
15 rue Thiers
79000 Niort
Tél : 05 49 28 06 28
www.caue79.asso.fr

CHARENTE-MARITIME

C.A.U.E. Charente-Maritime
85 boulevard de la République
17076 La Rochelle Cedex 9
Tél : 05 46 31 71 90

**Pour rencontrer les instructeurs
de permis de construire :**

D.D.E. Vendée
19 rue Montesquieu
85021 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 44 32 32
www.vendee.pref.gouv.fr

D.D.E. Deux-Sèvres
39 avenue de Paris
79022 Niort
Tél : 05 49 06 88 88
www.deux-sevres.pref.gouv.fr

D.D.E. Charente-Maritime
5 rue de la Cloche
17018 La Rochelle
Tél : 05 46 00 17 17
www.charente-maritime.equipement.gouv.fr

Pour des informations sur les procédures :

A.D.I.L. Vendée
196 boulevard Aristide Briand
85009 La Roche-sur-Yon
www.adil85.org
Tél : 02 51 44 26 60

A.D.I.L. Deux-Sèvres
Place du Roulage
9/11 rue de la Gare - 79000 Niort
www.adil.org/79
Tél : 05 49 28 08 08

**S'adresser aux A.D.I.L. de
Deux-Sèvres et Vendée**

**Pour rencontrer l'Architecte
des Bâtiments de France :**

S.D.A.P. Vendée
154 boulevard Aristide Briand
85021 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 37 25 49

S.D.A.P. Deux-Sèvres
39 avenue de Paris
79022 Niort
Tél : 05 49 06 89 81

S.D.A.P. Charente-Maritime
28 rue Gargouilleau
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 41 09 57
www.sdap-17.culture.gouv.fr

**Pour prendre contact avec
les inspecteurs des sites :**

D.I.R.E.N. Pays de la Loire
3 rue Menou
44012 Nantes
Tél : 02 40 99 58 00

D.I.R.E.N. Poitou-Charentes
14 boulevard Chasseigne
86000 Poitiers
Tél : 05 49 50 36 50

D.I.R.E.N. Poitou-Charentes
14 boulevard Chasseigne
86000 Poitiers
Tél : 05 49 50 36 50

Pour des conseils sur les énergies :

A.D.E.M.E. Pays de la Loire
5 boulevard Vincent Gâche
44262 Nantes
Tél : 02 40 35 68 00

A.D.E.M.E. Poitou-Charentes
6 rue de l'ancienne Comédie
86011 Poitiers
Tél : 05 49 50 12 12

A.D.E.M.E. Poitou-Charentes
6 rue de l'ancienne Comédie
86011 Poitiers
Tél : 05 49 50 12 12

Pour en savoir plus sur les oiseaux :

L.P.O. Vendée
Les Établières, Route de Nantes
85015 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél : 02 51 46 21 91

**Groupe Ornithologique
des Deux-Sèvres**
12 rue Joseph Cugnot
79000 Niort
Tél : 05 49 09 24 49

L.P.O. Charente-Maritime
Maison des assoc. de Bongraine
99 rue Nicolas Gargot
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 50 92 21

Pour des conseils en restauration :

Maisons paysannes de Vendée
Fief Mignoux,
85120 St Maurice-des-Noues
Tél : 02 51 00 81 42

**Maisons paysannes des
Deux-Sèvres**
19 rue du Calvaire
79160 Coulonges-sur-l'Autize
Tél : 05 49 06 16 25

**Maisons paysannes de
Charente-Maritime**
51, rue de la Garousserie, les Granges
17400 Saint-Jean-d'Angely
Tél : 05 46 32 03 20

**Pour connaître les architectes et agréés
en architecture :**

**Conseil régional de l'Ordre
des Architectes (Pays de la Loire)**
63 rue Saint Nicolas
49100 Angers
Tél : 02 41 87 63 14

**Conseil régional de l'Ordre des
Architectes (Poitou-Charentes)**
1 rue de la Tranchée
86000 Poitiers
Tél : 05 49 41 46 71

**Conseil régional de l'Ordre des
Architectes (Poitou-Charentes)**
1 rue de la Tranchée
86000 Poitiers
Tél : 05 49 41 46 71

Document édité par le :
**Syndicat mixte du
parc interrégional
du marais poitevin**,
2 rue de l'Eglise,
79510 COULON
Tél : 05 49 35 15 20
document téléchargeable
sur le site :
www.parc-marais-poitevin.fr

conception : Gaëlle Fleury;
crédits photos et illustrations :
collection du Parc Interrégional,
Pascal Baudry, Daniel Mar,
C.A.U.E. 79, Fabrice Cahez,
Yann Hermieu/LPO
Les photographies présentées
dans le document (à une
exception près) ont été réalisées
dans les communes du Parc.
Merci à tous les propriétaires.

